

Société de l'Énergie Communautaire du Lac St-Jean

DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES

PROJET : SERVICES PROFESSIONNELS
DÉVELOPPEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE VAL-JALBERT

SOUSSION N^o : 001-2009

ADDENDUM N^o : 002

Stéphane Guay ing. Directeur Général

*Société de l'Énergie Communautaire du Lac-Saint-Jean
1425, rue Ouiatchouan, C.P.29
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418-275-8181 poste 25
Télécopieur : 418-275-2055*

AD-002-01 : Document d'appel d'offres Grille d'Évaluation:

Section retombées régionales, localisation des travailleurs :

'Tableau listant les ressources affectées au mandat, leurs adresses de domicile (seulement indiquer la ville et non l'adresse complète), leurs lieux de travail et la masse salariale affectée à leurs travaux'

AD-002-02 : Document d'appel d'offres paragraphe 2.1.5.3 intitulé:

Lot C3 Préparation du rapport de l'Étude d'Impacts et Obtention des Permis.

.....Le forfait du Lot C3 comprend les services de l'Ingénieur requis pour répondre aux questions du Ministère (jusqu'à l'obtention de l'avis de recevabilité), mais exclut les dépenses pour transport et accommodation associées aux réunions et la coordination avec les intervenants autres que les sous-traitants du Promoteur. Les dépenses pour transport et accommodation associées aux réunions et la coordination avec le Promoteur ou les sous traitants du Promoteur sont incluses dans les montants forfaitaires.

AD-002-03 : Document d'appel d'offres paragraphe 2.5.1.1 intitulé:

LOT C1 Conception préliminaire, évaluation de 3 variantes et sélection d'un schéma d'aménagement

Item k) Assistance technique au Promoteur pour la préparation de l'appel d'offres ~~et~~ pour les études environnementales requises pour compléter le mandat de l'Ingénieur décrit aux Lots C1,C2 et C3; L'assistance technique comprend la définition des mandats des sous-traitants environnementaux ainsi que des livrables (inventaires, études, rapport, cartes et figures etc). L'Ingénieur devra préparer et assister le promoteur dans l'évaluation des offres et la sélection des sous-traitants.